

PROJET DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

REUNION PUBLIQUE D'INFORMATION N°2

LUNDI 9 SEPTEMBRE 2023
18H00 – 19H30
RESIDENCE LA FONTAINE DES JONCS
CHILLY-MAZARIN

CONSEIL
SYNDICAL

OPÉRATEUR ANAH

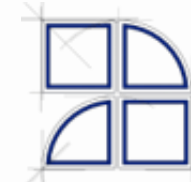
SYNDIC DE
COPROPRIÉTÉ

MAITRISE D'ŒUVRE

COPROPRIÉTÉS DIAGNOSTIC
Clara VENTRONE

CABINET LOISELET DAIGREMONT
Xavier PICHENOT

CABINET ATTEA
Franck LAURAS



DISPOSITIFS DE SUBVENTIONS



MaPrimeRénov'

Mieux chez moi, mieux pour la planète

2 CONDITIONS

Gain énergétique minimum : 35 %

AMO obligatoire

1^{ER} JANVIER 2023 > 31 DÉCEMBRE 2023

INDIVIDUELLES OCCUPANTS

(sous conditions de ressources)

MaPrimeRénov'

Prime forfaitaire

Propriétaires occupants "modestes" : 1 500 €

Propriétaires occupants "très modestes" : 3 000 €

CAISSES DE RETRAITE

CNAV, CNAV Fonction Publique, etc.

PARIS SACLAY

COLLECTIVES

(propriétaires occupants et propriétaires bailleurs)

MaPrimeRénov' COPROPRIÉTÉ

Aide au syndicat des copropriétaires

(plafond de 25 % du montant HT des travaux)

DISPOSITIFS LOCAUX

Agglomération, communautés d'agglomération et de commune, Conseil Départemental, etc.

COPROPRIÉTÉS FRAGILE

Prime de 3 000€/logement

INDIVIDUELLES BAILLEURS

(sans conditions de ressources)

Dispositif de défiscalisation

Abattement fiscal

PRÉFINANCEMENT DES SUBVENTIONS

SOLUTION 1

Vous utilisez **votre épargne** et vous suivez les appels de fonds du syndic

SOLUTION 2

Vous souscrivez à un **prêt bancaire** personnel et vous suivez les appels de fonds du syndic.

SOLUTION 3

Vous souscrivez au **prêt collectif**, vous réglez une mensualité et n'avancez pas votre quote-part travaux.

COPROPRIÉTÉ

PRESENTATION DES PRÊTS COLLECTIFS

ECO PTZ

MENSUALITES PRELEVEES SUR LE COMPTE DU SDC

DUREE DE L'EMPRUNT: 20 ANS
IDENTIQUE POUR TOUT LE MONDE

AUCUN INTERET SUR L'EMPRUNT

PAS DE CONDITIONS SUR: L'AGE, LE TAUX D'ENDETTEMENT, LA SANTE

PAS D'OBLIGATION DE SOUSCRIRE A L'EMPRUNT

PAS D'OBLIGATION DE SOUSCRIRE A UNE ASSURANCE

REMBOURSEMENT ANTICIPE TOTAL SANS PENALITE

PAS DE SOLIDARITE ENTRE LES COPROPRIETAIRES

VENTE OU SUCCESSION:

- Etat daté fourni au notaire,
- Remboursement du solde du prêt auprès de la banque

MISE EN PLACE DU PRÊT COLLECTIF



COPROPRIÉTÉS DIAGNOSTIC

EXEMPLE BROCHURE TRAVAUX

	Vous	La copropriété
SUBVENTIONS PRÉFINANÇÉES PAR LA BANQUE		
MaPrimeRénov' Copropriété <i>Subvention calculée à partir des devis travaux. Versée au syndicat des copropriétaires, répartition selon les tantièmes.</i>	4 074,32 €	116 262 €
MaPrimeRénov' Assistance à Maitrise d'Ouvrage <i>Mission AMO : 30% pris en charge par l'ANAH.</i>	138,72 €	4 200 €
MaPrimeRénov' individuelle : propriétaires occupants modestes et très modestes <i>Subvention allouée aux propriétaires occupants, considérés comme modestes ou très modestes selon les plafonds de ressource de l'ANAH (déterminé à partir du revenu fiscal de référence de votre avis d'imposition en cours). 70% de cette subvention est préfinancée par la banque</i>	- €	4 200 €
TOTAL DES SUBVENTIONS PRÉFINANÇÉES (montant à retirer de ma quote part travaux à financer)	4 213,04 €	124 662 €
SUBVENTIONS VERSÉES A LA FIN DES TRAVAUX		
Certificats d'Economie d'Energie	1 546,92 €	44 293 €
Subventions du département : Boucle de Seine <i>Destiné aux propriétaires occupants éligibles à MaPrimeRénov' Sérénité.</i>		
Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV) <i>Destiné aux propriétaires occupants retraités, éligible à MaPrimeRénov' Sérénité et affiliés au régime CNAV.</i>	- €	7 500 €
MaPrimeRénov' individuelle : propriétaires occupants modestes et très modestes <i>Correspond à 30% du montant de la subvention individuelle</i>	- €	1 800 €
TOTAL DES SUBVENTIONS VERSÉES A LA FIN DES TRAVAUX	1 546,92 €	53 593 €
TOTAL DES SUBVENTIONS	5 759,96 €	178 255 €

EXEMPLE BROCHURE TRAVAUX

MA SIMULATION DE QUOTEPART PERSONNALISÉE

Ma quote part travaux <i>Avant subventions</i>	24 599,36 €
Montant à financer <i>Reste à ma charge, après déduction des subventions préfinancées</i>	20 386,32 €
Exemple de mensualité sur 20 ans avec le prêt collectif : ECO PRET A TAUX 0 <i>Quote part travaux moins les subventions préfinancées</i>	84,94 €
Coût réel des travaux <i>Après déduction de toutes les subventions à la fin des travaux</i>	18 839,40 €

VARIANTES SUR LE RAVALEMENT	Ma quote part additionnelle
Mise en place d'une finition brique	178,42 €
Mise en place de nouveaux garde-corps vitrés	81,55 €
Mise en place de nouveaux garde-corps découpés au laser	548,52 €

MONTANT PROJET

	PROJET DE BASE	MOINS VALUE	PLUS VALUE
MONTANT PROJET	6 802 002 €	5 370 794 €	8 510 123 €
Subventions INDIVIDUELLES MPR* / CNAV / PARIS-SACLAY	145 100 €	142 240 €	145 100 €
Subventions COLLECTIVES MPR*	1 178 902 €	1 108 322 €	1 176 880 €
PRIME COPROPRIETE FRAGILE	525 000 €	525 000 €	525 000 €
Subventions départementales	682 500 €	682 500 €	682 500 €
TOTAL FINANCEMENT	2 531 502 €	2 458 062 €	2 529 480 €
PROJET FINANCÉ A	37%	46%	28%

*MaPrimeRénov'

QUOTE PART MOYENNE PAR COPROPRIETAIRE

	PROJET DE BASE	MOINS VALUE	PLUS VALUE
MONTANT QUOTE PART	37 571 €	30 069 €	47 001 €
TOTAL SUBVENTIONS	14 465 €	14 046 €	14 454 €
RESTE A CHARGE	23 105€	15 623 €	32 547 €
MENSUALITE SI ECO PTZ COLLECTIF	96,46 € / MOIS	65,09 € / MOIS	135,61 € / MOIS

COPROPRIÉTÉ

PLANNING PROJET



BROCHURE TRAVAUX

Courant octobre 2023



AG VOTE TRAVAUX

21/11/2023 A 18H00

TAUX RECENSEMENT : 50%

Nous contacter
par téléphone au : 0805 030 066

ou

Par mail: subventions@coprodiag.fr

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

CONSEIL
SYNDICAL

OPÉRATEUR ANAH

SYNDIC DE
COPROPRIÉTÉ

MAITRISE D'ŒUVRE

COPROPRIÉTÉS DIAGNOSTIC
Clara VENTRONE

CABINET LOISELET DAIGREMONT
Xavier PICHENOT

CABINET ATTEA
Franck LAURAS

